



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

17 septembre 2000

Par l'équipe du Collectif

Numéro 34



Rencontre avec les chefs syndicaux

Comme prévu, le 14 septembre dernier, nous avons rencontré les chefs des cinq syndicats membres du Collectif (CSD, CSQ, CSN, FTQ, SFPQ). Une rencontre intéressante, franche, qui nous a montré à quel point notre travail est considéré sérieusement. Nous devrions en voir les résultats au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Saviez-vous que... ?

Saviez-vous que plus du tiers des CSLC du Québec nous a fourni un appui écrit, très souvent avec une résolution substantielle de leur conseil d'administration et que cinq régions régionales de santé nous donnent maintenant leur appui, soit Mauricie, Montréal-Centre, Estrie, Lanaudière et Abitibi-Témiscamingue? Ça commence à faire beaucoup de monde dans le domaine de la santé.

Avez-vous pensé à... ?

Avez-vous pensé à aller chercher l'appui de votre commission scolaire, de votre institution universitaire ou collégiale? Nous pouvons vous fournir au besoin copie de l'appui de la Fédération des commissions scolaires ou de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le décompte commence!

Vos pétitions signées recommencent à nous revenir. Le décompte est maintenant commencé. Alors nous réinstallons le compteur. Encore 15 369 signatures à obtenir pour arriver à 200 000 !



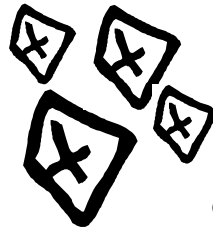
Signatures à la pétition					
1	8	4	6	3	1
Appuis d'organismes					
1	4	4	5	00/09/17	

Le Collectif et la Marche mondiale des femmes, ensemble à l'automne 2000

Un mois historique

Bonjour tout le monde ! Faites le décompte : nous sommes à un mois jour pour jour du 17 octobre 2000 ! Et gageons que ce mois-là, nous allons nous en rappeler longtemps!

Le Bulletin d'aujourd'hui servira principalement à vous transmettre quelques consignes et informations utiles pour votre travail des prochains jours.



Le 29 septembre : «Je signe et je marche!»

Les préparatifs pour la Journée nationale de signatures «Je signe et je marche!» vont bon train. La documentation circule et nous vous rappelons que vous pouvez la trouver sur notre site internet. Une campagne de signatures est en cours pendant le mois de septembre dans plusieurs syndicats de même que parmi les associations étudiantes universitaires. Lors de la rentrée à l'Université Laval, une campagne éclair a permis de recueillir plus de 700 signatures.

Le 29 septembre, le réseau de Montréal refait une tournée de signatures dans le métro. C'est là que nous tiendrons la conférence de presse commune Collectif-Marche. À Québec, des groupes feront campagne à l'entrée d'un événement intitulé «Milieu humain, milieu urbain» et sur les lieux d'exposition de la Robe du Millénaire. À Ste-Foy, c'est dans les caisses et les super-marchés que ça se passera. Au Saguenay-Lac-St-Jean, un blitz est prévu du 24 au 29. Ailleurs, diverses activités et collaborations se programment. Nous entreprendrons une seconde tournée des relayeurEs de région cette semaine pour savoir où vous en êtes.

Par ailleurs le calendrier des activités locales de la Marche est maintenant disponible (c'est incroyable tout ce qui va se passer en même temps partout au Québec!), dans les comités régionaux de la Marche de même qu'au Collectif, ce qui rend possible de compléter le tract-calendrier du matériel de campagne. Appelez-nous au besoin.

On vous rappelle les trois gestes proposés pour cette journée : 1. signer et faire signer la pétition du Collectif, 2. signer et faire signer la pétition de la Marche, 3. distribuer le calendrier des activités locales, régionales et nationales de la Marche.

On vous demande aussi de nous envoyer le plus vite possible les signatures que vous aurez recueillies cette journée-là afin qu'il nous soit possible d'aviser rapidement où nous en sommes et ce qui reste à faire relativement à notre objectif de 200 000 signatures à la pétition.



Une société qui se tire dans le pied

(Extraits du document de Centraide-Québec)

«Notre système de redistribution reposerait-il sur la conviction qu'il est plus profitable pour tout le monde de donner de l'argent à ceux qui en possèdent déjà, en tenant pour acquis que les forces libres du marché se chargeront ensuite de répartir la richesse de façon équitable à travers la population? Si tel est le cas, nous attendons encore de ce principe qu'il remplisse sa promesse.» p. 8.

«Il nous en coûte plus cher de tolérer l'existence de la pauvreté que de la combattre.» p. 9.

«Parce que l'insuffisance du système actuel contribue à maintenir des personnes dans une situation de pauvreté, nous déboursions en quelque sorte «dans le vide», en finançant le cycle interminable de la pauvreté. (...)

En outre, la complexité de la plupart de nos programmes sociaux entraîne des coûts énormes, en raison des démarches d'enquête et de surveillance -souvent humiliantes pour les prestataires- qu'ils comportent.

Un système de revenu de citoyenneté ne constituerait-il pas une stratégie à envisager à ce chapitre?» p. 10.

«Tant que la pauvreté continuera d'affecter une partie de la population, par exemple en forçant des personnes à choisir de se nourrir ou de prendre leurs médicaments, notre système de santé continuera de coûter toujours plus cher à notre société.» p. 12.

«L'une des pistes de solutions dans ce domaine (l'éducation) passe par la recherche de l'égalité des résultats pour le plus grand nombre d'enfants possible en matière d'éducation, ce qui signifie davantage que le simple accès à l'éducation et à l'égalité des chances.» p. 14.

«Ne serait-il pas souhaitable de faire tous les efforts qui s'imposent pour hausser graduellement le salaire minimum, de telle sorte que les travailleurs et travailleuses à très faibles revenus puissent se sortir de la pauvreté?» p. 16.

«Des efforts doivent être accomplis pour donner une voix aux personnes en situation de pauvreté qui ont rarement l'occasion de faire connaître au reste de la société leur perception des problèmes qu'elles subissent et des solutions qu'elles souhaiteraient voir mettre en place. (...) L'intérêt d'une telle initiative (le projet du Collectif) tient notamment au fait qu'il s'agit d'un outil rassembleur plutôt que «lobbyiste»; en ce sens, le résultat des efforts entourant ce projet de loi risque davantage de représenter les intérêts de la collectivité plutôt que ceux de quelques groupes influents, et de nous être bien plus profitables à tous.» p. 21.

Envoi aux groupes appuieurs

Nous avons procédé au cours des dernières semaines à un envoi aux différentes organisations de qui nous avons reçu une lettre d'appui, ceci à la fois pour les informer sur l'évolution de notre travail et pour les inviter à faire avancer les appuis à la proposition autour d'elles. À ce sujet, deux petites précisions. Primo, le formulaire de lettre d'appui dans l'envoi n'est pas à remplir de nouveau puisque nous avons déjà l'appui du groupe en main, mais à distribuer à d'autres organisations n'ayant pas encore appuyé. Deuxio, cette liste recoupe en partie des groupes qui ont aussi contribué aux différentes consultations autour de la Proposition de loi. À ces groupes, des mercis en plus pour tout le travail accompli depuis 1998. C'est grâce à vous que nous avons pu arriver ensemble à la présente proposition!

Un document à lire et à faire lire publié par Centraide-Québec

Centraide-Québec a publié cette semaine un document courageux que vous apprécierez sans doute lire et faire lire (voir citations ci-contre). Ce document qui s'intitule **Une société qui se tire dans le pied. Lettre ouverte aux personnes qui ne se sentent pas concernées par la pauvreté... et à toutes les autres**, est disponible en version texte seulement sur le site internet de Centraide (www.centraide-quebec.com). Le document de 32 pages, ainsi qu'une synthèse-dépliant, tous deux illustrés de dessins du caricaturiste du *Soleil*, André-Philippe Côté, est disponible comme tel auprès de Centraide-Québec, 3100, avenue Bourg-Royal, bureau 101, Beauport (Québec) G1C 5S7, téléphone : 418-660-2100, télécopieur : 418-660-2111, courriel : centraide@centraide-quebec.com.

Commission Clair sur le système de santé

Beaucoup de consultations gouvernementales ont lieu en même temps en cette période de pré-session parlementaire. Si vous avez décidé de participer à l'une ou l'autre, vous avez là une belle occasion de rappeler les principes, objectifs et mesures préconisées dans la Proposition de loi du Collectif.

En particulier, les travaux de la Commission Clair sur le système de santé commençant ces jours-ci, nous vous rappelons que la pauvreté est un déterminant de la mauvaise santé reconnu dans la Politique québécoise de santé et de bien-être et qu'il pourrait valoir la peine de le rappeler. Le préambule de la Proposition rappelle les conséquences de la pauvreté sur la santé et plusieurs articles font état de mesures qui, dans une politique globale, auraient un impact sur l'organisation des services et les coûts du système de santé. La mise en application des mesures urgentes (art. 16-22) aurait un effet de prévention inestimable. Nous vous rappelons aussi à quel point la consultation menée par le Collectif a mis en évidence l'importance accordée par les personnes qui vivent la pauvreté à un système de santé à une vitesse, universel et gratuit, de même qu'à la gratuité des médicaments (art. 30.1°). À vous de jouer.

La mosaïque

La mosaïque de 34 pi. x 44 pi. que vous avez vue sur la pelouse de l'Assemblée nationale le 13 mai dernier est disponible si elle peut vous rendre des services pour les activités à venir. Appelez-nous.

Et il nous reste des épinglettes!





Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté
C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5
Site WEB: www.pauvrete.qc.ca
Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740
Courriel: pauvrete@clc.net
Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.